

# de quoi vivent les journalistes

Le nombre de journalistes encartés a baissé pour la première fois en 2010, baisse poursuivie en 2011 avant une légère remontée en 2012 (37 477) sans pour autant retrouver le niveau de 2009 (37 904)<sup>1</sup>. Cette (r)évolution symbolise à elle seule les profondes mutations en cours de la profession. Afin de mieux appréhender ces évolutions, la Scam a lancé une enquête auprès de 20 000 journalistes. Plus de 3 400 ont répondu.

De quoi se faire une bonne idée de la situation économique et sociale de notre profession. En rendant public les résultats de cette enquête la Scam souhaite alerter non seulement la profession, les éditeurs, les producteurs, les diffuseurs et l'ensemble des employeurs des journalistes, mais également les pouvoirs publics de la détérioration des conditions d'exercice du métier de journaliste. Détérioration mais aussi parfois précarisation réelle, notamment pour les reporters de guerre photographes, ou les pigistes de moins en moins payés ou obligés d'accepter des statuts d'auto-entrepreneurs ou des forfaits au bon vouloir des employeurs bafouant pour certains le simple droit du travail.

Autre alarme que tire la Scam et qui paraît inquiétante: les répondants soulignent la non reconnaissance de leur travail et notamment

dans la prise de risque sur le terrain. De profondes disparités sont à souligner entre les indépendants qui ne peuvent plus vivre de leur métier, n'ont que peu de couverture sociale et ne sont plus protégés par leurs employeurs, et les journalistes permanents qui maintiennent une activité rémunératrice.

Une dernière alerte: les femmes; elles gagnent majoritairement moins bien leur vie que les hommes.

Globalement, le résultat de ce questionnaire révèle un malaise réel au sein de notre profession.

On s'interroge, face à la complexité d'exercer notre métier, sur ce que signifie vraiment le statut de journaliste, sur l'utilité ou non d'une carte professionnelle et sur l'avenir de cette profession au cœur d'une révolution numérique et multimédia. Voilà pourquoi la Scam et l'ensemble de ses auteurs-journalistes souhaitent pointer les dysfonctionnements de notre profession, et le faire savoir.

Les verbatim cités dans cette synthèse sont issus des réponses au questionnaire.

Merci à la journaliste Béatrice de Mondenard à qui nous avons confié l'analyse des résultats.

Lise Blanchet, vice-présidente de la Scam,  
présidente de la commission Scam des journalistes

1. Chiffres de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCJJP)

# Une multiplicité de situations plus subie que choisie

62% des répondants ont déclaré être salariés permanents, 28% salariés pigistes, 6% auto-entrepreneurs, 6% travailleurs indépendants, 6% auteurs et 3% intermittents.

12% d'entre eux ont ainsi déclaré plusieurs situations sociales et fiscales. Ainsi un pigiste sur cinq est aussi travailleur indépendant ou auto-entrepreneur et un pigiste sur huit est également auteur.

Ce phénomène est variable selon les secteurs d'activité : les journalistes TV et radio sont majoritairement permanents (environ 80%) ; les journalistes de presse écrite comptent une forte proportion de pigistes (37%) ; les journalistes multimédias sont à 30% travailleurs indépendants ou auto-entrepreneurs ; les réalisateurs sont très marginalement permanents (10%) mais intermittents pour près de la moitié d'entre eux (48%) ; quant aux photographes, ils constituent la catégorie de loin la plus sujette aux multiples statuts. Ils sont à la fois permanents (34%), pigistes (40%), auteurs (36%) et travailleurs indépendants / auto-entrepreneurs (22%). Dans cette enquête, ils apparaissent souvent comme la population la plus précaire.

Au-delà de la multiplicité des activités (édition, communication) qui peuvent justifier d'autres types de rémunérations, il transparaît une réelle difficulté à se faire rémunérer en pige salariée pour une activité journalistique. De nombreux journalistes rapportent ainsi une tendance grandissante à payer en droits d'auteur (notamment dans la presse écrite) ou à encourager les statuts auto-entrepreneurs (web) ou encore à employer des journalistes avec des contrats d'intermittents (TV) : OPV (opérateurs vidéo) plutôt que JRI (journalistes reporters d'image) par exemple.

« De nombreux éditeurs de presse ne veulent plus payer qu'en droits d'auteur alors qu'ils devraient payer en piges, donc salaire avec bulletin de paie. »

« Je suis choquée de toucher davantage en droits d'auteur qu'en salaire et d'être rémunérée au régime intermittent, je trouve que les radios publiques profitent du système (Assedic et Scam) car le montant de la pige n'a augmenté que de 2 euros en 30 ans (chez RFI) et le nombre de piges est très bas pour le volume de travail fourni. »

« La société de prod qui m'emploie m'a contrainte à devenir intermittente du spectacle car son code APE ne lui permet plus d'embaucher des journalistes en CDD d'usage : cela crée un bug informatique avec le logiciel de Pôle Emploi. J'ai donc changé de fonction (de rédacteur en chef à producteur artistique) et perdu ma carte de presse alors que je n'ai pas changé de travail : je fais la même chose sur cette émission depuis 4 ans. »

# Statut et carte de presse

---

Première conséquence néfaste du cumul de situations : la difficulté pour les journalistes à obtenir et conserver une carte de presse, puisqu'ils doivent pour ce faire justifier de 50 % au moins de revenus salariés, émanant d'entreprises de presse. Si dans cette enquête, 83 % des répondants sont titulaires de la carte de presse, cette proportion est très variable selon les situations : 91 % pour les permanents, 81 % pour les pigistes, 55 % pour les auto-entrepreneurs, 54 % pour les auteurs, 32 % pour les intermittents.

« Le gros problème est de rester JOURNALISTE et donc de conserver ma carte de presse. Pour ce faire, je dois refuser tous contrats non payés à la pige et beaucoup de supports réclament des statuts auto-entrepreneurs ou droits d'auteur. Je les refuse pour ne pas perdre mon statut. Néanmoins certains sont des emplois de journalistes à part entière. Il serait peut-être temps que la Commission (Commission de la carte d'identité des journalistes, ndlr) se penche sur ce problème pour permettre aux journalistes de continuer à exercer leur métier. »

« J'avais une carte de presse depuis 1987, perdue depuis 2009. La cause : absence suffisante de travail en presse, et de plus, souvent payé en droit d'auteur + le paiement du moindre travail en communication (celui-ci étant trois fois plus rémunérateur), même si l'on en a peu, déséquilibre très vite la loi du 51 % des revenus en presse !!!! »

Plusieurs journalistes ont émis le vœu de voir réformer la Commission de la carte. Certains souhaitent que soit prise en compte leur activité d'auteur, parfois difficilement dissociable de leur activité de journaliste. Quelques-uns voudraient pouvoir exercer ce métier, en tant qu'auto-entrepreneurs.

# Casse-tête administratif et moindre protection sociale

Au-delà de la carte de presse, la multiplicité des statuts (salarié, auteur, entrepreneur) engendre des difficultés administratives, financières et juridiques, qui ont aussi des conséquences sur la protection sociale : 2,5% des journalistes ayant répondu à l'enquête n'ont aucune couverture sociale, et 13% n'ont pas de complémentaire santé (mutuelle).

« On ne rentre jamais dans les cases (Pole Emploi, Sécu). »

Le statut d'auto-entrepreneur n'offre évidemment pas la même protection sociale, ni les mêmes droits à la formation que le salariat.

« Je déplore le fait de devoir passer par une société de portage salarial pour facturer mon travail à la société qui me commande les piges. J'ai refusé d'être auto-entrepreneur ou entrepreneur, je paie le prix fort de ce choix mais je l'assume pour conserver une vraie protection sociale (droit au chômage, couverture maladie-accident digne de ce nom et retraite). »

Pour les droits d'auteur, le sujet est plus complexe, et la Scam a alerté ses membres à de nombreuses reprises. En effet, pour bénéficier du statut d'auteur — et ainsi de la même couverture sociale que les salariés —, les auteurs doivent s'affilier à l'Agessa. Pour être affilié, il faut faire une démarche volontaire, et remplir trois conditions : être résident fiscal en France, justifier d'une activité d'auteur et avoir perçu un minimum de droits d'auteur l'année précédente (8 379 € pour 2012), cette dernière condition n'étant toutefois pas rétroactive.

À défaut d'affiliation, les journalistes percevant des droits d'auteur sont seulement « assujettis ».

Cela signifie qu'ils payent des cotisations maladie, mais pas de cotisations vieillesse. Ils ne cotisent donc pas pour leur retraite sur leurs droits d'auteur. Dans cette enquête, seuls 30% des journalistes s'étant également déclarés auteurs sont affiliés à l'Agessa.

« Le cumul des statuts est un problème. Je suis rémunérée à la pige en salaire par les journaux et magazines, en note d'auteur (non affilié à l'Agessa) pour les commandes en photo ou vidéo pour des entreprises. Cela ne me donne aucune couverture retraite pour l'avenir. Et si je perds ma carte de presse, si mes travaux d'auteur dépassent mes travaux de pigiste, je perds l'assurance maladie. »

« Après 14 ans de carte de presse, je n'ai aujourd'hui plus aucun statut social. Je fais toujours le même métier mais la majorité de mes revenus est désormais constituée de droits d'auteur, émanant d'entreprises qui éditent sites et journaux, mais ne sont pas des entreprises de presse. Je n'ai donc plus de carte de presse, mais je ne peux pas non plus m'affilier à l'Agessa. Je ne suis donc ni salariée ni auteure, et ne cotise pas pour ma retraite. »

# Pigiste : difficile d'en vivre

La situation est également tendue pour les pigistes salariés, qui ont été très nombreux à répondre à la question ouverte. «Précarité, isolement, absence de reconnaissance» sont les griefs qui reviennent le plus souvent.

Les pigistes pointent les disparités avec les permanents, en termes de rémunération vs quantité de travail, mais aussi de protection sociale et d'avantages sociaux divers (mutuelle, chèques vacances, bons cadeaux de Noël).

Ils dénoncent une application approximative du droit du travail, la nécessité de devoir sans cesse se battre pour faire respecter leurs droits (prime d'ancienneté entreprise et carte de presse, 13<sup>e</sup> mois, congés payés) et se faire régler dans les délais prévus.

De nombreux journalistes évoquent aussi la non prise en charge du temps d'enquête et d'investigation, des frais de reportage, et la faiblesse ou l'absence de paiement pour les photos qui accompagnent un reportage écrit (incluses dans un forfait).

Enfin, les pigistes soulignent le «mépris» pour les non permanents, qui s'est aggravé avec la crise. Ils disent avoir de plus en plus de mal à trouver de nouvelles piges, et être beaucoup moins intégrés que par le passé aux rédactions.

**«Le faible tarif au feuillet dans la plupart des titres de la presse nationale (80 € la page pour les Inrocks, 60 € le feuillet à Marianne...). Impossible de bosser pour ces titres si on a un loyer à payer.»**

«Problème principal: rémunération en baisse continue d'une année sur l'autre (les charges sociales ont augmenté, de même que les exigences des employeurs et le coût de la vie... et pas les piges). Pour exemple: gain annuel net en euros 37729 en 2002, 34 669 en 2009; 27 408 en 2012 pour la même charge de travail!! »

«Pour vivre correctement, il faudrait travailler beaucoup plus vite, faire ce que les Anglais appellent du «churnalism». **Bien travailler, c'est mal vivre de son travail...** personnellement c'est mon arbitrage car je suis soutenue par les revenus de mon conjoint, mais je trouve cela anormal.»

«La réduction des formats des sujets: toujours autant d'enquête, mais pour écrire des papiers de moins en moins rémunérateurs. Cette activité ne me permet plus de vivre. Je vais donc moi aussi l'abandonner... à regret! »

**«Les frais ne sont pratiquement plus pris en charge et les photos souvent non payées ou sous payées.»**

«Beaucoup d'éditeurs de presse considèrent que les photos sont à inclure dans un forfait et qu'elles n'ont pas à être rémunérées en plus du texte.»

**«Il est de plus en plus difficile pour les pigistes de vendre des sujets à des journaux. Les pigistes n'ont plus leur place dans les rédactions où les journalistes en poste ont peur pour leur place, doublement dans cette ambiance de plans sociaux.»**

# Rémunérations : les chiffres de l'enquête

## Revenus annuels

12% des répondants à l'enquête ont déclaré avoir des revenus inférieurs ou égaux au Smic (13 000 € nets/an); 18% entre 13 000 et 20 000 € nets/an, 46% entre 20 000 et 40 000€ nets/an, 18% entre 40 000 et 60 000 € nets/an et enfin 6% au-delà de 60 000 € nets/an.

On observe de fortes disparités selon l'activité: les photographes étant surreprésentés dans la catégorie la plus basse (37% contre 12% pour la population des répondants) et les journalistes TV dans les catégories supérieures (40% au-delà de 40 000 € nets contre 24% pour l'ensemble des répondants).

Autre constat: le déséquilibre hommes/femmes. Alors que leur poids dans l'enquête est équivalent, les femmes représentent 62% des plus bas revenus (– de 20 000 €/an) et seulement 16% des plus hauts (supérieurs à 100 000 €/an).

Enfin, une proportion importante de journalistes a des rémunérations variables d'un mois à l'autre (30%) et d'une année à l'autre (21%). Les réalisateurs et les photographes sont particulièrement concernés par ce phénomène.

## Dans le secteur de la presse

Au-delà des revenus annuels, le questionnaire entendait appréhender les rémunérations des journalistes dans le seul secteur de la presse. Il s'avère qu'ils sont payés pour une grande majorité en salaires (91%) mais perçoivent aussi des droits d'auteur (20%) et des honoraires (9%).

Parmi les salariés, 73% sont mensualisés et 27% sont rémunérés à la pige. Ce chiffre connaît toutefois de fortes disparités selon les secteurs, la mensualisation étant de 93% en radio, 87% en TV, 77% en multimédia, 65% en presse écrite, 53% chez les photographes et 33% pour les réalisateurs.

Les journalistes percevant des droits d'auteur les perçoivent à 26% de la Scam, conséquence de l'accord avec France TV (2007), 15% de commanditaires, et 54% de la part de leurs employeurs, ce qui rappelons-le, n'est pas légal s'il s'agit bien d'entreprises de presse employant des journalistes. Les journalistes TV perçoivent majoritairement les droits d'auteur de la Scam, les journalistes de presse écrite et les réalisateurs de leurs employeurs, et les photographes de leurs commanditaires.

Parmi ceux qui perçoivent des honoraires, les journalistes de presse écrite (64%) et les journalistes multimédias (17%, soit le double de leur poids dans l'échantillon) sont surreprésentés.

## Montant des piges (en salaires)

TV: Plus d'un pigiste sur deux touche moins de 1 000 € pour un reportage court (– de 26').

Radio: plus d'un journaliste sur trois touche moins de 60 € pour une pige (– de 26')

Presse écrite: un pigiste sur deux perçoit moins de 70 € au feuillet (1 500 signes)

Photo: Plus d'un photographe sur trois perçoit moins de 30 € par photo.

# Près d'un journaliste sur trois a recours à une activité extra-journalistique

---

29% des répondants à l'enquête disent avoir une activité extra-journalistique. Toutefois, si on exclut les permanents (62% des répondants), dont « seulement » 17% ont une activité extra-journalistique (ce qui n'est pas négligeable), cette proportion grimpe à 51%. Elle est de 42% pour les pigistes et les intermittents, de 60% pour les auteurs et de 67% pour les travailleurs indépendants et auto-entrepreneurs.

Les journalistes ayant une activité extra-journalistique sont à 35% non titulaires de la carte de presse, moins rémunérés que la moyenne (21% ont des revenus inférieurs ou égaux au SMIC contre 12%) et ont des revenus plus aléatoires.

**« Je suis contrainte d'avoir une seconde activité en parallèle, plus rémunératrice, pour pouvoir disposer de revenus satisfaisants ».**

« Je suis pigiste depuis 2007 par choix (j'ai toujours été pigiste et je ne cherche pas à avoir de CDI), j'ai toujours connu la crise de la presse mais je constate que la situation se dégrade fortement depuis l'automne 2012. La précarité augmente, impossible de s'en sortir sans être journaliste pluri-media (presse écrite et TV par exemple). Autour de moi (et moi y compris), de plus en plus de pigistes font des activités extra-journalistiques (communication, corporate, etc.) pour conserver leur niveau de salaire. »

# Une dégradation du métier sur plusieurs plans

À la question : **y a-t-il un point qui vous pose problème dans l'exercice de votre métier?** cinq items étaient

proposés : statut, rémunération, conditions de travail, liberté d'expression, égalité hommes / femmes.

> La rémunération arrive très loin en tête : 50 % des journalistes le mentionnent comme un problème dans l'exercice de leur métier. Viennent ensuite les conditions de travail (35 %), le statut (20 %), l'égalité hommes / femme (15 %) et la liberté d'expression (15 %).

> Quel que soit le sexe, la situation vis-à-vis de la carte de presse, le statut ou le secteur d'activité, la rémunération est presque toujours le premier item cité. Seuls les journalistes TV placent la rémunération en deuxième position derrière les conditions de travail.

> Le statut est le 2<sup>e</sup> item cité pour les auteurs, intermittents et photographes, tandis que les salariés (permanents et pigistes) placent les conditions de travail en deuxième position.

> Les salariés permanents citent plus significativement que les autres la liberté d'expression et l'égalité hommes / femmes.

> L'égalité hommes / femmes point est citée à 85 % par les femmes et 15 % par les hommes.

La question était aussi l'occasion d'une réponse libre, et 15 % des répondants ont utilisé cette opportunité.

Premier constat : les jeunes et les femmes sont plus enclins à souligner des problèmes. 59 % des citations émanent des femmes (présence dans l'échantillon : 51 %) et 42 % des moins de 35 ans (présence dans l'échantillon : 28 %).

Deuxième constat : beaucoup de ces verbatims viennent préciser et détailler les questions de statut et de rémunération (cités plus haut). Toutefois, de nombreux autres points sont évoqués. D'une manière générale, l'évolution du métier est jugée de façon très négative, avec un secteur en grande fragilité, des pratiques qui se détériorent, une perte de sens et une profession discréditée.

**> FORMATAGE, VALORISATION DU FACTUEL ET DE L'IMMÉDIATÉTÉ, SUIVISME, DÉCONNEXION AVEC LA RÉALITÉ DU TERRAIN.**

« La montée en puissance de l'editing, de l'emballage de l'article, du « marketing », au détriment du fond. »

« La prolifération des chaînes en continu qui diffusent des flux d'images sans décryptage et des reportages sans valeurs ajoutées... »

**« Nos journaux traitent de plus en plus les sujets censés intéresser le public, plutôt que d'essayer d'intéresser le public à tous les sujets. »**

« Le rapport toujours plus immédiat à l'actualité, une notion du présent qui se rétrécit, l'impossibilité de mener des enquêtes de fond. »

« La tendance prononcée d'une hiérarchie à réinventer le métier en se coupant de plus en plus du territoire d'implantation. L'alignement, hier sur le journal de TF1, aujourd'hui sur le buzz, s'accompagne d'une volonté de « fabriquer » l'information déconnectée de la réalité. »

**> EXPLOITATION DU TRAVAIL DES JOURNALISTES  
SUR PLUSIEURS TITRES OU PLUSIEURS SUPPORTS,  
SANS RÉELLE COMPENSATION.**

« Les libertés que prend mon employeur pour me faire travailler pour plusieurs titres gratuitement ou presque (forfait de 135 euros par an) sous prétexte qu'ils appartiennent au même groupe de presse. »

« L'employeur nous sollicite également pour alimenter gratuitement un site internet en plus de notre temps de travail quotidien habituel (10 à 12 heures). »

**> COOPTATION ET CLIENTÉLISME**

« La propension récurrente des diffuseurs à servir leurs amis producteurs au détriment des entreprises plus modestes et pas moins compétentes. Ce système tue à petit feu les sociétés de production qui n'ont pour seule prétention que d'exister. »

« Les chiens de garde qui empêchent les vrais talents de s'exprimer. Ils noyautent les chaînes, étouffent les rédactions et sous-alimentent les pigistes ».

**> AUTO-CENSURE, CONFUSION DES GENRES  
ET MANQUE DE DÉONTOLOGIE**

**« La fragilité économique du secteur est le problème numéro un pour assurer une qualité de travail journalistique, ainsi que l'indépendance capitaliste des journaux. »**

**« La confusion de plus en plus évidente entre com et information ; le pouvoir des financiers sur les gens de presse ; les demandes de relecture avant parution. »**

« L'absence totale d'accès à l'information verrouillée par les attachés de presse (je travaille en presse écrite dans le domaine du cinéma, séries télé, musique). La dictature des attachés de presse est totale. On est blacklisté très vite si on ne dit pas constamment du bien des projets. Internet permet de compenser leur influence mais on tourne vite en rond sans leur sésame. »

# Correspondants de guerre

Parmi les journalistes ayant répondu à cette enquête, 176 disent couvrir des conflits armés. Il s'agit d'une population plus masculine et plus âgée que la moyenne des répondants : 73 % sont des hommes (contre 49 % dans l'ensemble de l'enquête) ; 17 % ont moins de 35 ans (contre 28 %) et 45 % ont plus de 50 ans (contre 29 %).

Près de deux reporters de guerre sur trois (64 %) ont un lien avec l'image, une proportion plus de deux fois supérieure à leur poids dans l'enquête (27 %). 53 % sont journalistes TV, 6 % photographes et 5 % réalisateurs.

> Les revenus des reporters de guerre sont significativement plus élevés que l'ensemble des journalistes ayant répondu à l'enquête mais sont aussi plus contrastés. Tout se passe comme si le fait de couvrir des conflits armés se traduisait par une rémunération supérieure, sauf pour les photographes et les réalisateurs.

Ainsi 14 % des reporters de guerre perçoivent moins de 20 000 € nets / an, 38 % entre 20 000 et 40 000 € et 48 % plus de 40 000 € (contre respectivement 32 %, 44 %, 24 % pour l'ensemble de l'enquête).

Parmi les reporters de guerre, un photographe sur deux et un réalisateur sur trois perçoivent des revenus inférieurs ou équivalents au SMIC (13 000 € nets / an), soit une proportion bien supérieure à celle des reporters de guerre en général (10 %) et à celle de l'ensemble des répondants (12 %).

Seul un tiers d'entre eux a déjà perçu une prime de risque ou une rémunération complémentaire pour couvrir un conflit armé. Il s'agit pour une très large majorité de journalistes TV.

> 25 % des journalistes couvrant des conflits armés ne sont pas assurés. Cette proportion est encore plus élevée chez les photographes (50 %) et les réalisateurs (44 %). Cela signifie que nombre de journalistes partent sur des zones de conflit par leurs propres moyens, sans contrat de travail.

> 90 % des journalistes ayant déjà couvert un conflit armé ont une carte de presse. Les disparités sont toutefois immenses entre les journalistes radio (100 %) ou TV (97 %) et les photographes (60 %) et les réalisateurs (43 %).

> 73 % des journalistes couvrant les conflits armés trouvent leur métier significativement plus difficile et 49 % plus dangereux. De façon moins nette, ils le jugent aussi moins reconnu et moins rémunéré.

# Des journalistes qui se sentent auteurs

---

71 % des répondants disent avoir le sentiment d'être des auteurs. 21 % pensent que non, 7 % ne savent pas.

Ce sentiment est plus prégnant pour les hommes (75 %) que pour les femmes (68 %). Il est également plus prononcé pour les plus de 50 ans (79 %) que pour les plus jeunes (61 %).

Enfin, il est plus fort chez les photographes (83 %), les réalisateurs (83 %) et les journalistes TV (81 %), habitués à être rétribués pour la réexploitation de leurs œuvres en droits d'auteur, que chez les journalistes de presse écrite (67 %).

Pour 70 % des répondants, le fait de signer un reportage fait d'eux un auteur. C'est particulièrement le cas des photographes (82 %) et des journalistes TV (76 %). Ça l'est un peu moins pour les journalistes de presse écrite (67 %) et les réalisateurs (64 %).

---

## Échantillon : qui sont-ils ?

**3 407 journalistes ont répondu à l'enquête.**

- > 51 % de femmes et 49 % d'hommes
- > 28 % ont moins de 35 ans, 43 % entre 35 et 50 ans, et 29 % plus de 50 ans.
- > 56 % travaillent principalement pour la presse écrite, 23 % pour la TV, 9 % pour la radio, 8 % pour le multimédia, 2 % sont photographes et 1 % réalisateurs (une seule réponse possible)
- > 62 % sont salariés permanents, 28 % salariés pigistes, 6 % auto-entrepreneurs, 6 % travailleurs indépendants, 6 % auteurs et 2,5 % d'intermittents (plusieurs réponses possibles).

La Société civile des auteurs multimedia rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photographes, et dessinateurs.

Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs.

Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs.

**Scam\***

5 avenue Vélasquez  
75008 Paris  
www.scam.fr

**information presse**

Astrid Lockhart  
01 56 69 64 05  
06 73 84 98 27

**service communication**

01 56 69 58 09

34 000 auteurs  
racontent le monde